
**UNITED NATIONS GROUP OF EXPERTS
ON GEOGRAPHICAL NAMES**

**WORKING PAPER
NO. 19/5**

**Twenty-ninth session
Bangkok, Thailand, 25 – 29 April 2016**

French

Item 5 of the Provisional Agenda

Reports of the liaison officers and international organizations

Report of the International Hydrographic Organization

Submitted By IHO*

*Prepared by Mr Yves Guillam, SCUFN Secretary, Secretariat of the IHO, Monaco (yves.guillam@iho.int).

29^{ème} session du groupe d'experts des NU sur les noms géographiques (UNGEGN)

Bangkok, Thaïlande, 25 - 29 avril 2016

Rapport de l'Organisation hydrographique internationale¹

Le présent document est un rapport succinct sur les activités de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) relatives à la dénomination des formes du relief sous-marin. Pour ce qui concerne l'attribution de noms géographiques, l'OHI participe aux deux activités suivantes pour lesquelles des rapports d'étape sont fournis :

I. Attribution de noms aux formes du relief sous-marin

L'OHI contribue, conjointement avec la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, en tant qu'organisations mères, à soutenir les travaux du sous-comité sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN) de la GEBCO². Les rapports des réunions du SCUFN, ainsi que toute nouvelle édition des produits qui en résultent et qui sont publiés sous la responsabilité du SCUFN, sont fournis aux président/secrétaire de l'UNGEGN de manière régulière, conformément au mandat du SCUFN. Ce mandat prévoit d' « *Entretenir des relations étroites avec le Groupe d'experts des NU sur les noms géographiques, centrées sur les invitations à participer aux réunions du sous-comité, ainsi qu'avec les autorités internationales ou nationales concernées par l'attribution de noms aux formes du relief sous-marin* ». La publication OHI-COI B-6, édition 4.1.0, de septembre 2013, version anglais/français³, fournit les normes internationales (directives, formulaire de proposition, terminologie) en matière d'attribution de noms aux formes du relief sous-marin.

Le SCUFN est chargé de la sélection des noms qui doivent apparaître sur les produits du projet de la GEBCO (Carte générale bathymétrique des océans OHI-COI) et des cartes marine internationales. Ces noms, qui sont par ailleurs largement utilisés dans des publications scientifiques, sont mis à disposition dans l'Index des noms des formes du relief sous-marin de la GEBCO (www.gebco.net → Data and products → Undersea feature names → view and download). Les documents relatifs au SCUFN peuvent être consultés sur le site web dédié de la GEBCO (www.gebco.net) et sur le site web de l'OHI (www.iho.int). Le SCUFN qui est présidé par le Dr. Hans Werner SCHENKE, de l'Alfred Wegener Institute for Polar and Marine Research (AWI), Allemagne, comprend 12 membres nommés par l'OHI et par la COI. Le sous-comité a son secrétariat au Bureau hydrographique international (BHI) de Monaco. Il se réunit une fois par an. Depuis la 28^{ème} session de l'UNGEGN, en avril-mai 2014 à New York, le SCUFN a tenu les réunions suivantes :

1. La 27^{ème} réunion du SCUFN a eu lieu au Bureau hydrographique international (BHI), secrétariat de l'OHI, à Monaco, du 16 au 20 juin 2014. Ont assisté à la réunion 27 participants, incluant neuf des 12 membres du SCUFN et 15 observateurs.

Le sous-comité a examiné 74 nouveaux noms de formes du relief sous-marin présentés par différents organismes et organisations apportant leur appui : Brésil (3), Chine (19), Danemark (1), France (1), Royaume-Uni (3), Allemagne (2), Japon (23), République de Corée (2), Malaisie (4), Nouvelle-Zélande (12) et Fédération de Russie (4).

Un nouvel Index numérique des noms des formes du relief sous-marin a été utilisé dans le cadre de l'évaluation des diverses propositions et tous les noms proposés qui ont été acceptés ont ensuite été inclus dans l'Index.

¹ Préparé par M. Yves Guillam, secrétaire du SCUFN, Secrétariat de l'OHI, Monaco (yves.guillam@iho.int).

² Carte générale bathymétrique des océans, projet conjoint OHI-COI.

³ La B-6 est également disponible en anglais/espagnol, anglais/russe, anglais/japonais, anglais/coréen et anglais/chinois (www.iho.int/iho_pubs/IHO_Download.htm puis B-6).



Le sous-comité a également décidé d'examiner l'éventuel développement d'une future spécification de produit pour les noms des formes du relief sous-marin basés sur la norme de transfert pour les données géospatiales de la S-100 de l'OHI. Ceci permettrait de traiter plusieurs questions d'harmonisation entre les procédures et les définitions utilisées d'un côté par le SCUFN et d'un autre côté par d'autres organisations nationales/internationales. L'objectif est également d'éviter les duplications et d'améliorer l'efficacité et l'interopérabilité, dans le futur.

2. La 28^{ème} réunion du SCUFN a été accueillie à la *Diretoria de Hidrografia e Navegação* (DHN - service hydrographique du Brésil), à Niteroi, Brésil, du 12 au 16 octobre 2015. La réunion a vu la participation de 20 personnes, ainsi que de 10 observateurs.

Le sous-comité a examiné 72 propositions de noms de formes du relief sous-marin, soumises par différents organes et organisations contributrices : Brésil (12), Chine (20), Japon (28), République de Corée (3), Malaisie (6), Fédération de Russie (1), Suède (1) et Etats-Unis (1). Le sous-comité a également décidé d'expérimenter une procédure accélérée pour l'examen des propositions de la Nouvelle-Zélande de 56 noms apparaissant déjà sur les cartes marines. Le sous-comité a été informé à cette occasion que la Commission de toponymie du Canada avait entamé des démarches afin de soumettre environ 950 noms existants à l'approbation du SCUFN.

Grâce à l'utilisation, avant la session plénière, d'outils d'examen collaboratif en ligne développés par la République de Corée, le processus d'évaluation a été extrêmement efficace lors de la réunion. Des fichiers associés pour systèmes d'information géographique (SIG) ont également été fournis à l'avance, ce qui a permis au Secrétariat du SCUFN de précharger les données dans la base de données de l'Index de la GEBCO et d'effectuer un premier contrôle de qualité et une visualisation initiale.

3. La 29^{ème} réunion du SCUFN devrait se tenir du 19 au 23 septembre 2016 au Centre national pour les informations environnementales (NCEI) de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), à Boulder, Colorado (Etats-Unis).

II. Limites des océans et des mers

L'OHI a adopté la publication S-23 « *Limites des océans et des mers* », aux fins d'assurer une cartographie marine cohérente et dans l'intérêt de la sécurité de la navigation maritime. L'édition en vigueur est la 3^{ème} édition, de 1953, qui est disponible sur le site web de l'OHI (www.who.int). Malgré la nécessité d'une révision, plusieurs tentatives au cours des dernières décennies pour élaborer une 4^{ème} édition ont été vaines.

Un groupe de travail de l'OHI sur la S-23 (S-23WG) a été créé en 2009 dans le but de mettre à jour l'édition actuelle. Il n'a pas atteint ce but, notamment à cause de pressions politiques et diplomatiques de plusieurs membres du groupe de travail. La 18^{ème} Conférence hydrographique internationale, qui

s'est tenue à Monaco en avril 2012 a décidé de ne pas prendre d'autres mesures à ce sujet et le S-23WG a par conséquent été dissout.

Lors de la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire (CHIE-5), qui s'est tenue à Monaco, en octobre 2014, la République populaire démocratique de Corée a soumis une proposition visant à rechercher une nouvelle approche concernant la question de la S-23. La Décision No. 5 de la CHIE-5 est la suivante : « *La Conférence prend bonne note des options, idées et commentaires formulés par la République populaire démocratique de Corée, la République de Corée et le Japon en ce qui concerne la révision de la S-23, mais reconnaît également les contraintes de ressources de l'actuel programme de travail 2013-2017. La Conférence convient que la question soit de nouveau débattue à l'occasion de la prochaine Conférence ordinaire/Assemblée en 2017, si une proposition sur la question est présentée par un Etat membre* ».

III. L'OHI continuera de coopérer avec l'UNGEGN et de soutenir les actions nécessaires pour l'amélioration de la sécurité en mer et pour la protection de l'environnement marin.